

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

SCIENCES ET TECHNOLOGIES DU MANAGEMENT ET DE LA GESTION (STMG)

GESTION ET FINANCE

ÉPREUVE DE SPÉCIALITÉ PARTIE ÉCRITE

SESSION 2017

Durée : 4h

Coefficient : 6

Documents autorisés

Liste des comptes du plan comptable général, à l'exclusion de toute autre information.

Matériel autorisé :

Une calculatrice de poche à fonctionnement autonome, sans imprimante et sans moyen de transmission, à l'exclusion de tout autre élément matériel ou documentaire (circulaire n°99-186 du 16 novembre 1999 ; BOEN n°42).

Annexe (s) à rendre avec la copie:

Annexe A – Page 12/13 (fournie en deux exemplaires)

Annexe B – Page 13/13 (fournie en deux exemplaires)

Annexe C – Page 13/13 (fournie en deux exemplaires)

***Le sujet comporte 13 pages numérotées 1/13 à 13/13
Il vous est demandé de vérifier que le sujet est complet
dès sa mise à votre disposition.***

Le sujet comporte deux parties indépendantes :

Sommaire.....	p 2
PREMIÈRE PARTIE (90 points)	
Présentation	p 3
DOSSIER 1 – Analyse du système d’information comptable..... (21 points)	p 4
DOSSIER 2 – Étude d’un investissement et de son financement (31 points)	p 5
DOSSIER 3 – Analyse prévisionnelle de la trésorerie (38 points)	p 6
DEUXIÈME PARTIE (30 points)	
	p 7

Le sujet comporte les annexes suivantes :

DOSSIER 1 – Analyse du système d’information comptable

Annexe 1 – Extrait du plan des comptes de la société Les deux lions.....	p 8
Annexe 2 – Documents du processus d’achat.....	p 9

DOSSIER 2 – Étude d’un investissement et de son financement

Annexe 3 – Proposition de financement de la Banque de l’Ouest	p 10
Annexe 4 – Devis du camion.....	p 10
Annexe A – Plan d’amortissement prévisionnel du camion (à rendre avec la copie)	p 12

DOSSIER 3 – Analyse prévisionnelle de la trésorerie

Annexe 5 – Bilan simplifié au 31 décembre 2016	p 10
Annexe 6 – Budget des encaissements et des décaissements.....	p 11
Annexe B – Budget de trésorerie « situation initiale » (à rendre avec la copie).....	p 13
Annexe C – Budget « après renégociation des délais clients » (à rendre avec la copie).....	p 13

Les deux exemplaires fournis pour les annexes A, B et C (à rendre en un exemplaire), étant suffisants pour permettre la préparation et la présentation des réponses, il ne sera pas distribué d'exemplaires supplémentaires.

AVERTISSEMENT

Si le texte du sujet, de ses questions ou de ses annexes, vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou de les) mentionner explicitement dans votre copie.

SUJET

Il vous est demandé d'apporter un soin particulier à la présentation de votre copie.
Toute information calculée devra être justifiée.

Les écritures comptables devront comporter le numéro, l'intitulé des comptes et un libellé de l'écriture.

PREMIÈRE PARTIE

Située entre Vire et Flers, l'entreprise normande Les deux lions fabrique et commercialise des fromages du terroir (camemberts et livarots). Créée en 1968, cette société à responsabilité limitée au capital de 120 000 euros est dirigée par M. Laihot, le gérant.

Le processus de fabrication est artisanal et permet d'obtenir des produits de première qualité. L'entreprise est par ailleurs très sensible aux questions environnementales et au maintien de l'agriculture locale. Elle choisit donc avec soin ses fournisseurs de matières premières : producteurs laitiers de la région inscrits dans une démarche « bio » ou « agriculture raisonnée ».

La clientèle de l'entreprise est principalement nationale : épiceries fines et restaurateurs. Grâce à des contacts privilégiés, les produits sont aussi présents dans quelques magasins de la grande distribution de la région. Enfin, l'entreprise dispose de son propre magasin situé dans ses locaux et d'un site internet où les clients peuvent acheter directement les fromages. Le développement des ventes par internet aux clients étrangers qui ne trouvent pas les fromages normands dans leur pays a d'ailleurs permis la création d'un emploi supplémentaire.

Par ailleurs, M. Laihot a rencontré M. Seinar, gérant de l'entreprise Brayterroir qui fabrique des neufchâtels, fromages de Haute-Normandie. Ils ont pour projet commun de réunir les deux entreprises en procédant à une fusion, à l'horizon de 5 ans. Cela permettrait de réaliser des gains de productivité notamment en matière de marketing (gestion des marques, gestion des clients...).

Avant de se lancer ils souhaiteraient tester la réaction de leurs clients respectifs en vendant chacun les produits de l'autre. Dans cette perspective, l'entreprise Les deux lions achèterait des neufchâtels pour les revendre dans son réseau tandis que l'entreprise Brayterroir achèterait des camemberts et des livarots. Ce projet débiterait en mars 2017.

Toutefois, avant de se lancer dans cette nouvelle activité commerciale, M. Laihot voudrait étudier les conséquences de cette opération sur la trésorerie et sur la structure financière de l'entreprise.

La comptabilité de l'entreprise Les deux lions est tenue dans un journal unique par M. Caler. Il traite les opérations courantes et les travaux d'inventaire.

L'entreprise est soumise à la TVA au taux de 5,5 % et son exercice comptable est clos le 31 décembre de chaque année.

DOSSIER 1 – ANALYSE DU SYSTÈME D'INFORMATION COMPTABLE

Le projet de fusion entre Les deux lions et Brayterroir va engendrer des conséquences dans les systèmes d'information comptables respectifs des deux entreprises.

Avec ce projet l'entreprise Les deux lions va ajouter une activité commerciale à son activité industrielle.

La mise en place de cette nouvelle activité oblige donc M. Caler, le comptable, à procéder :

- à l'adaptation du plan des comptes de l'entreprise,
- à l'analyse de son processus d'achat.

Vous disposez des **annexes 1 et 2** pour traiter ce dossier.

A – Évolution de l'organisation comptable

Le comptable, M. Caler mène une réflexion sur l'adaptation du plan des comptes de l'entreprise (**annexe 1**) à sa nouvelle activité commerciale.

Travail à faire

1. **Proposer un numéro et un intitulé de compte de charges et de compte de produits pour permettre l'enregistrement comptable de la distribution de neufchâtel par l'entreprise Les deux lions.**
2. **Proposer un changement du plan de comptes permettant un suivi individualisé des comptes clients. Illustrer par un exemple.**

B – Le processus d'achat de l'entreprise

Les achats de l'entreprise Les deux lions sont assurés par Mme Blanc, responsable du service « approvisionnements ». Elle prépare les bons de commande en fonction des besoins des autres services (production, administration, etc puis transmet les informations à M. Caler qui contrôle et autorise l'achat. Après accord de M. Caler, le bon de commande est envoyé au fournisseur.

Travail à faire

3. **La pièce n°1 de l'annexe 2 fait-elle l'objet d'un enregistrement comptable ? Justifier.**
4. **Enregistrer dans le journal de l'entreprise Les deux lions la pièce n° 2 de l'annexe 2.**
5. **Indiquer la raison pour laquelle une remise apparaît sur la pièce comptable n°3 de l'annexe 2.**
6. **Enregistrer dans le journal de l'entreprise Les deux lions la pièce n°3 de l'annexe 2.**
7. **Préciser l'incidence de l'enregistrement de la pièce n°3 de l'annexe 2 sur le résultat et la trésorerie de l'entreprise Les deux lions.**
8. **Préciser quel sera le montant à verser au fournisseur Boisdur.**

DOSSIER 2 – ÉTUDE D'UN INVESTISSEMENT ET DE SON FINANCEMENT

La vente des neufchâtel de l'entreprise Brayterroir conduirait l'entreprise Les deux lions à réaliser des investissements. La société Les deux lions ferait l'acquisition d'un camion et recruterait un chauffeur. Elle prévoit de financer son acquisition par emprunt bancaire.

Vous disposez des **annexes 3 et 4** pour traiter ce dossier et de l'**annexe A** à rendre avec la copie.

A – Étude du financement du matériel de transport

L'entreprise Les deux lions décide de financer la future acquisition du camion par emprunt et a demandé une proposition de financement à sa banque.

Travail à faire

1. Justifier, par le calcul, le montant des intérêts payés lors de l'échéance du 1^{er} février 2019 (annexe 3).
2. Indiquer le coût de l'emprunt pour l'entreprise Les deux lions.
3. Expliquer pourquoi le montant des annuités diminue d'année en année.
4. Enregistrer dans le journal de l'entreprise Les deux lions la mise à disposition des fonds si l'opération est réalisée le 1^{er} février 2017.
5. Préciser la raison pour laquelle le montant de l'emprunt (annexe 3) ne correspond pas au montant total TTC du devis du camion (annexe 4).

B – Étude de l'acquisition et de l'amortissement du matériel de transport

L'entreprise Les deux lions a reçu un devis de la SA Renault Trucks pour l'acquisition du nouveau camion (annexe 4).

Elle prévoit d'utiliser le véhicule pour une distance totale de 400 000 kms répartis de la façon suivante :

Années	2017	2018	2019	2020	2021
Kms parcourus	70 000	90 000	100 000	80 000	60 000

M. Laihot demande à son comptable d'étudier les conséquences de cette acquisition sur les comptes de l'entreprise.

Travail à faire

6. Sur la base du devis présenté en annexe 4, calculer quel serait le coût d'acquisition du camion.
7. Enregistrer dans le journal de l'entreprise Les deux lions l'acquisition du camion si celle-ci se réalisait le 2 février 2017.
8. Expliquer la raison pour laquelle l'enregistrement de la facture d'acquisition du camion n'aura aucun impact sur le compte de résultat de l'entreprise.
9. Compléter le plan d'amortissement prévisionnel du camion (annexe A à rendre avec la copie).
10. Identifier le principe comptable que permet de respecter l'amortissement du véhicule. Justifier.
11. Présenter l'écriture qui sera enregistrée dans le journal de l'entreprise Les deux lions au 31 décembre 2017 concernant la dotation aux amortissements du véhicule si l'acquisition est réalisée.

DOSSIER 3 – ANALYSE PRÉVISIONNELLE DE LA TRÉSORERIE

Avant de se lancer dans la vente des fromages de l'entreprise Brayterroir, M. Laihot se demande quel serait l'impact de cette nouvelle activité sur la trésorerie.

Il sait d'ores et déjà qu'il devra acquérir un camion (montant TTC 60 000 €), qu'il financera par emprunt bancaire (50 000 €) dès le mois de février 2017.

De plus, à partir du mois de mars 2017, la nouvelle activité va engendrer des dépenses supplémentaires :

- le recrutement d'un nouveau salarié ;
- d'autres frais liés aux achats, au stockage et à la distribution des nouveaux produits de Brayterroir.

Parallèlement cette activité va générer de nouvelles ressources :

- des ventes en hausse.

Il réfléchit, par la même occasion, sur la nécessité de renégocier les délais de règlement accordés à ses clients ainsi que ceux obtenus de ses fournisseurs d'immobilisations et de biens et services.

Vous disposez **des annexes 5 et 6** pour traiter ce dossier et des **annexes B et C** à rendre avec la copie.

A – Les prévisions de trésorerie

À court terme, M. Laihot craint des difficultés de trésorerie et demande au comptable, M. Caler, de dresser un budget de trésorerie pour les 6 premiers mois de l'année 2017.

Travail à faire

1. **Justifier par le calcul le montant du crédit de TVA du mois de mars dans le budget de TVA.**
2. **Retrouver les conditions de règlement accordées aux clients à partir des ventes de février dans le budget des encaissements. Présenter les calculs en exprimant les résultats en pourcentage.**
3. **À partir du bilan simplifié présenté en annexe 5, retrouver le montant de la trésorerie disponible au 31 décembre 2016.**
4. **Compléter le budget de trésorerie afin de déterminer la trésorerie finale de chaque mois (annexe B à rendre avec la copie).**
5. **Commenter l'évolution de la trésorerie. Les craintes de M. Laihot sont-elles vérifiées ?**
6. **Proposer à M. Laihot deux solutions qu'il pourrait envisager afin d'anticiper les problèmes de trésorerie que son projet risque de rencontrer.**

B – Renégociation des délais clients

Finalement, M. Laihot envisage de renégocier les délais accordés à ses clients. Avant de les contacter, M. Laihot souhaiterait mesurer l'impact que cela aurait sur sa trésorerie. Il proposerait les délais de règlement suivants à compter de janvier 2017 :

- 30 % au comptant ;
- 30 % à 30 jours ;
- 40 % à 60 jours.

Travail à faire

7. **Compléter le budget des encaissements « après renégociation des délais clients » (annexe C à rendre avec la copie).**
8. **Compléter le budget de trésorerie « après renégociation des délais clients » (annexe C à rendre avec la copie).**
9. **Analyser l'impact de la décision envisagée par M. Laihot sur la trésorerie.**

DEUXIÈME PARTIE

L'entreprise Les deux lions a une activité industrielle qui consiste à fabriquer et commercialiser des fromages du terroir (camemberts et livarots). Dans le cadre d'un projet de rapprochement avec une autre entreprise, elle souhaite développer une nouvelle activité commerciale : la vente de fromages de Haute-Normandie.

Cette nouvelle activité va nécessiter des investissements et un financement par emprunt bancaire. Elle va engendrer une augmentation de ses stocks, de ses créances clients et de ses dettes fournisseurs. L'ensemble de ces éléments va impacter la trésorerie de l'entreprise.

M. Laihot souhaite mesurer par avance, grâce à un outil de gestion prévisionnelle (budget de trésorerie), l'impact de cette nouvelle activité commerciale sur sa trésorerie.

Pour diriger son entreprise M. Laihot a besoin d'outils de pilotage. Ils sont indispensables pour prendre les bonnes décisions et mesurer la performance. Ils permettent également d'évaluer les risques que représente par exemple une nouvelle activité ou un nouvel investissement.

Travail à faire

En une ou deux pages au maximum, à partir de vos connaissances et en vous inspirant des situations présentées dans la première partie, ou d'autres situations, répondre à la question suivante :

Les outils de gestion prévisionnelle permettent-ils d'améliorer le pilotage de l'entreprise ?

ANNEXE 1 : Extrait du plan des comptes de la société Les deux lions

101000	Capital
106100	Réserve légale
106800	Réserve facultative
110000	Report à nouveau (solde créditeur)
120000	Résultat de l'exercice (bénéfice)
164000	Emprunt auprès des établissements de crédit
211000	Terrains
213120	Local Commercial
218200	Matériel de transport
281312	Amortissements du local commercial
281820	Amortissements du matériel de transport
291100	Dépréciation des terrains
401000	Fournisseurs
404000	Fournisseurs d'immobilisations
411000	Clients
445620	Etat, TVA déductible sur immobilisations
445661	Etat, TVA déductible sur autres biens et services à 5.5 %
445662	Etat, TVA déductible sur autres biens et services à 20 %
445710	Etat, TVA collectée à 5.5 %
486000	Charges constatées d'avance
487000	Produits constatés d'avance
512100	Banque de l'Ouest
601010	Achats de lait
601020	Achats d'autres matières premières
606500	Achats d'emballages
606800	Achats autres matières et fournitures
615000	Entretien et réparations
616000	Primes d'assurance
624100	Transports sur achats
675200	Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés (immobilisations corporelles)
681120	Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles
701100	Ventes de camemberts
701200	Ventes de livarots
708500	Ports et frais accessoires facturés
775200	Produits des cessions d'éléments d'actif (immobilisations corporelles)

ANNEXE 2 : Documents du processus d'achat

SARL LES DEUX LIONS ZA Les ARCS 61 800 TINCHEBRAY Bon de commande n° 27-199 Date : 01/12/2016	<div style="border: 1px solid black; width: 100px; height: 40px; margin: 0 auto;">Pièce n°1</div>	SA BOISDUR 11 Rue du cloître 14 000 CAEN	
Désignation	Quantité	PUHT	Montant
Boîtes carrées lot de 500	4	45.00	180.00
Lot de 1 000 boîtes rondes	7	80.00	560.00
Papier d'emballage rouleau de 150 m	2	260.00	520.00
		Total HT	1 260.00

SA BOISDUR 11 Rue du cloître 14 000 CAEN Facture n° 3 – 2569 Date : 02/12/2016	<div style="border: 1px solid black; width: 100px; height: 40px; margin: 0 auto;">Pièce n°2</div>	DOIT	SARL LES DEUX LIONS ZA Les ARCS 61 800 TINCHEBRAY	
Référence	Désignation	Quantité	PUHT	Montant
BC 500	Boîtes carrées lot de 500	4	45.00	180.00
BR 1 000	Boîtes rondes lot de 1 000	7	80.00	560.00
PE 2 000	Papier d'emballage rouleau de 150 m	2	260.00	520.00
Votre commande n° 27-199 Conditions de règlement : paiement le 2 janvier 2017			Total HT	1 260.00
			Remise 5 %	63.00
			Net commercial	1 197.00
			TVA 20 %	239.40
			Net TTC à payer	1 436.40

SA BOISDUR 11 Rue du cloître 14 000 CAEN Facture d'avoir n° A3 – 2245 Date : 05/12/2016	<div style="border: 1px solid black; width: 100px; height: 40px; margin: 0 auto;">Pièce n°3</div>	AVOIR	SARL LES DEUX LIONS ZA Les ARCS 61 800 TINCHEBRAY	
Référence	Désignation	Quantité	PUHT	Montant
BC 500	Boîtes carrées lot de 500 Retour pour défaut - facture n° 3 – 2569	1	45.00	45.00
Votre commande n° 27-199 À déduire de votre prochain règlement			Montant HT	45.00
			Remise 5 %	2.25
			Net commercial	42.75
			TVA 20 %	8.55
			Net à déduire	51.30

ANNEXE 3 : Proposition de financement de la Banque de l'Ouest

La Banque de l'Ouest Cité du monde 14 000 CAEN Le 03 janvier 2017		Offre de crédit valable 1 mois réservée à : SARL LES DEUX LIONS ZA Les Arcs 61 800 TINCHEBRAY			
Capital emprunté : 50 000 euros débloqué le 1 ^{er} février 2017 Nombre d'annuités : 5 Taux d'intérêt : 2,5 % 1 ^{ère} échéance : 1 ^{er} février 2018					
Date	Capital restant dû en début de période	Intérêts	Amortissement du capital	Annuités	Capital restant dû en fin de période
01/02/2018	50 000	1 250	10 000	11 250	40 000
01/02/2019	40 000	1 000	10 000	11 000	30 000
01/02/2020	30 000	750	10 000	10 750	20 000
01/02/2021	20 000	500	10 000	10 500	10 000
01/02/2022	10 000	250	10 000	10 250	-
Totaux		3 750	50 000	53 750	

ANNEXE 4 : Devis du camion

SA Renault Trucks Espace des alouettes 14 000 CAEN Le 05 janvier 2017		DEVIS	Devis valable 1 mois à l'attention de : SARL LES DEUX LIONS ZA Les ARCS 61 800 TINCHEBRAY	
Désignation	Quantité	PUHT	Montant	
Camion D10 / 18 équipé	1	49 600.00	49 600.00	
Frais de livraison			400.00	
<i>Pensez à nous confirmer votre accord paiement à la livraison</i>		Total HT	50 000.00	
		TVA 20 %	10 000.00	
		Net TTC	60 000.00	

Remarque : les frais de livraison sont indispensables pour la mise en route du camion.

ANNEXE 5 – Bilan simplifié au 31 décembre 2016

ACTIF	Brut	Amort & Dép	Net	PASSIF	Net
ACTIF IMMOBILISÉ				CAPITAUX PROPRES	
Terrain	50 850	25 000	25 850	Capital	120 000
Construction	83 840	15 640	68 200	Réserves	87 401
Installations techniques	190 166	63 596	126 570	Résultat de l'exercice	20 800
Autres immobilisations	18 408	17 102	1 306		
TOTAL 1	343 264	121 338	221 926	TOTAL 1	228 201
ACTIF CIRCULANT				DETTES	
Stock de matières 1 ^{ères}	19 352	0	19 352	Emprunts	67 569
Stock de produits finis	16 000	500	15 500	Dettes fournisseurs	33 381
Créances clients (1)	117 639	2 890	114 749	Dettes fiscales et sociales (2)	44 262
Disponibilités	3 840		3 840	Autres dettes	1 954
TOTAL 2	156 831	3 390	153 441	TOTAL 2	147 166
TOTAL GÉNÉRAL	500 095	124 728	375 367	TOTAL GÉNÉRAL	375 367

(1) dont 72 436 € payable en janvier, le reste en février

(2) dont 670 € de TVA à décaisser en janvier

ANNEXE 6 - Budget des encaissements et des décaissements

Budget des ventes

Eléments	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Ventes HT du mois	80 000	75 000	106 000	108 000	109 000	111 000
TVA à 5,5%	4 400	4 125	5 830	5 940	5 995	6 105
Ventes TTC du mois	84 400	79 125	111 830	113 940	114 995	117 105

Budget de TVA

Eléments	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
TVA collectée	4 400	4 125	5 830	5 940	5 995	6 105
TVA déductible sur ABS	1 974	2 641	2 490	3 235	3 289	3 418
TVA déductible sur immobilisations		10 000				
Crédit de TVA du mois précédent		0	8 516	5 176	2 471	0
TVA à payer	2 426	0	0	0	235	2 687
ou crédit de TVA à reporter	0	8 516	5 176	2 471	0	0

Budget des encaissements

Eléments	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Créances clients au 31/12	72 436	45 203				
Ventes de janvier	16 880	25 320	42 200			
Ventes de février		15 825	23 737,5	39 562,5		
Ventes de mars			22 366	33 549	55 915	
Ventes d'avril				22 788	34 182	56 970
Ventes de mai					22 999	34 498,5
Ventes de juin						23 421
Emprunt		50 000				
Total des encaissements	89 316	136 348	88 303,5	95 899,5	113 096	114 889,5

Budget des décaissements

Eléments	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Dettes fournisseurs au 31/12	33 381					
Achats de janvier		45 155				
Achats de février			42 495			
Achats de mars				55 660		
Achats d'avril					56 605	
Achats de mai						58 880
Achats de juin						
Autres charges	1 500	1 500	1 800	2 000	2 000	2 000
Salaires et charges sociales	43 592	43 592	46 700	46 700	46 700	46 700
TVA à payer	670	2 426	0	0	0	235
Acquisition d'immobilisation		60 000				
Total des décaissements	79 143	152 673	90 995	104 360	105 305	107 815

ANNEXE A – Plan d’amortissement prévisionnel du camion (à rendre avec la copie)

Nature de l’immobilisation : Camion Renault		Base amortissable :			
Mode d’amortissement : par unité d’œuvre		Nature de l’unité d’œuvre : Kms parcourus			
		Nombre d’unités d’œuvre : 400 000 kms			
Années	Base amortissable	Annuité d’amortissement		Cumul des amortissements	Valeur Nette Comptable
		Détail du calcul	Montant		
2017					
2018					
2019					
2020					
2021					

ANNEXE A – Plan d’amortissement prévisionnel du camion (à rendre avec la copie)

Nature de l’immobilisation : Camion Renault		Base amortissable :			
Mode d’amortissement : par unité d’œuvre		Nature de l’unité d’œuvre : Kms parcourus			
		Nombre d’unités d’œuvre : 400 000 kms			
Années	Base amortissable	Annuité d’amortissement		Cumul des amortissements	Valeur Nette Comptable
		Détail du calcul	Montant		
2017					
2018					
2019					
2020					
2021					

ANNEXE B – Budget de trésorerie « situation initiale » (à rendre avec la copie)

Budget de trésorerie

Eléments	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Trésorerie initiale						
Total des encaissements	89 316,0	136 348,0	88 303,5	95 899,5	113 096,0	114 889,5
Total des décaissements	79 143,0	152 673,0	90 995,0	104 360,0	105 305,0	107 815,0
Trésorerie finale						

**ANNEXE C – Budget « après renégociation des délais clients »
(à rendre avec la copie)**

Budget des ventes

Eléments	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Ventes HT du mois	80 000	75 000	106 000	108 000	109 000	111 000
TVA à 5,5%	4 400	4 125	5 830	5 940	5 995	6 105
Ventes TTC du mois	84 400	79 125	111 830	113 940	114 995	117 105

Budget des encaissements « après renégociation des délais clients »

Eléments	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Créances clients au 31/12	72 436	45 203				
Ventes de janvier						
Ventes de février						
Ventes de mars						
Ventes d'avril						
Ventes de mai						
Ventes de juin						
Emprunt		50 000				
Total des encaissements						

Budget de trésorerie « après renégociation des délais clients »

Eléments	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Trésorerie initiale						
Total des encaissements						
Total des décaissements	79 143,0	152 673,0	90 995,0	104 360,0	105 305,0	107 815,0
Trésorerie finale						

ANNEXE B – Budget de trésorerie « situation initiale » (à rendre avec la copie)

Budget de trésorerie

Eléments	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Trésorerie initiale						
Total des encaissements	89 316,0	136 348,0	88 303,5	95 899,5	113 096,0	114 889,5
Total des décaissements	79 143,0	152 673,0	90 995,0	104 360,0	105 305,0	107 815,0
Trésorerie finale						

**ANNEXE C – Budget « après renégociation des délais clients »
(à rendre avec la copie)**

Budget des ventes

Eléments	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Ventes HT du mois	80 000	75 000	106 000	108 000	109 000	111 000
TVA à 5,5%	4 400	4 125	5 830	5 940	5 995	6 105
Ventes TTC du mois	84 400	79 125	111 830	113 940	114 995	117 105

Budget des encaissements « après renégociation des délais clients »

Eléments	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Créances clients au 31/12	72 436	45 203				
Ventes de janvier						
Ventes de février						
Ventes de mars						
Ventes d'avril						
Ventes de mai						
Ventes de juin						
Emprunt		50 000				
Total des encaissements						

Budget de trésorerie « après renégociation des délais clients »

Eléments	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Trésorerie initiale						
Total des encaissements						
Total des décaissements	79 143,0	152 673,0	90 995,0	104 360,0	105 305,0	107 815,0
Trésorerie finale						